



Retour sur le CSE de Juillet 2022

Août 2022

Nous n'avons pas pu avoir de données économiques du fait de la période dite « quiet period », période de non communication avant publications au marché. Seules données dispo : légère augmentation des effectifs dans la société, situation de la sous-traitance et de l'intercontrat stable par rapport au mois dernier.

Sur les sujets traités

- Planning BNPP : vote favorable du CSE, planning conforme aux accords.
- Info-consultation sur les nouvelles décisions unilatérales santé et prévoyance : Le CSE s'est prononcé défavorablement (TU a voté POUR, et oui, **S3I** a voté contre au grand dam d'AVENIR – comme quoi !!!).
- Situation sanitaire COVID : depuis 2 semaines, une vingtaine de cas, pas de cas graves, une situation au niveau des arrêts maladie en hausse vs 2021.
- Retour sur site : taux compris entre 35 et 49%.
- Télétravail : un grand nombre de jours de TLE est constaté. Le TLE (exceptionnel) ne devrait plus être saisi. A suivre. **S3I** a demandé à la direction une communication pour mieux expliquer les différences entre TLE, TLO, TLR et les bonnes pratiques car c'est sur ces éléments que la direction nous donne le nbre de jours de télétravail que vous réalisez.
- Dons de jours : vous avez la possibilité de faire un don de jours de congés payés pour des salariés qui souhaiteraient en bénéficier dans le cadre d'un accompagnement pour enfant gravement malade, ... Aujourd'hui, il y a 81,5 jours dans le pot commun.
- Pléiade : L'outil permettant la prise en compte de la saisie d'un ½ congé payé n'est toujours pas pris en compte par la DSI.
- Retour sur le taux/nbre de gréviste(s) lors de l'appel à débrayage le 21/06 : 1 seul salarié. **Nous avons été étonnés de voir un chiffre si bas. On aurait dû s'attendre à ce que les élus I2S CGT et Solidaires (petite dizaine) appelant à faire grève ce jour, se soient déclarés en grève !!!**

Great Place to Work : les ateliers

Suite à l'enquête GPTW réalisée l'année dernière, des ateliers en région ont été réalisés. Les thèmes abordés :

- Listing des missions ouvertes, réseaux et communautés de compétence, comment mieux valoriser les certifications, amélioration de la communication lors d'un changement de Manager Opérationnel, organisation de moments conviviaux, suivi des missions, meilleure valorisation de la promotion interne,

Chez **S3I**, nous regrettons qu'il n'y ait pas d'ateliers au niveau national organisé sur la revalorisation des salaires pour les salariés ayant 3, 5, 7 ans d'ancienneté vs nouveaux salariés entrant dans l'entreprise avec des salaires bien supérieurs (dû au marché du travail).

La question, de porter au niveau local ce sujet, est d'ailleurs toujours écartée prétextant que ce sujet est au niveau national et non local. OK mais alors quand le travail sera-t-il fait ? En NAO ? NON... Alors quand ça urge !

Vous voulez porter certains sujets, contactez nous

Jeu 21 Juillet 2022



Le CSE :

une cour de récré pour certain.e.s élu.e.s

L'évènement est suffisamment sérieux pour ne pas le passer sous silence. Nous avons été sidérés et très nombreux à être choqués par l'attitude d'élus.e.s AVENIR lors des premières minutes du CSE. Une question a été posée sur les 10 plus grands contrats, ainsi que le nombre de salariés rattachés à ces contrats. Au-delà de la difficulté que peut revêtir cette demande (plusieurs BU I2S, SSG travaillant sur un même contrat), la direction a bien donné les noms des plus grands contrats I2S. Les élus.e.s AVENIR ont alors reproché à la direction de ne pas donner ces infos dans un tableau alors qu'elle les avait donné à l'oral.

A partir du moment où la direction a estimé avoir donné toutes les informations, **une élue AVENIR s'est mise à hurler, à menacer des élus notamment S3I**, à taper violemment sur la table, une suspension de séance a dû être organisée devant tant de violence de la part de cette élue.

Nous regrettons, chez **S3I**, ce genre d'attitude qui ne grandit pas le CSE. Nous regrettons également cette violence à l'encontre d'autres élus qui par le passé était déjà du fait d'AVENIR. Nous espérons que la sérénité et le calme reviendront dans cette instance car ce comportement ne sert pas les intérêts des salariés.



C'est grave, c'est très très grave !!!

Toutes les équipes **S3I** vous souhaitent de passer de bonnes vacances. Ressourcez-vous et revenez nous en pleine forme - Prenez soin de vous, le futur est chargé !!!

Et n'oubliez pas d'aller consulter notre communication syndicale en [cliquant ici](#).

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.s3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@s3i-france.com